

## **CR rencontre avec la Commission Embellissement du département de la Drôme** **Rencontre en mairie le mercredi 28 juin de 10h15 à 12h.**

Mathilde avait sollicité l'aide de cette commission par téléphone et email.

Commission Embellissement : 4 personnes présentes dont :

- la coordinatrice Laurence Didier, mission Ingénierie Publique, direction de l'environnement du département de la Drôme,
- Audrey « Gué », Formatrice en CFFPA-UFA en aménagement paysager ( Centre de formation professionnelle et de formation agricole ) et Mireille Roquigny, Enseignante en lycée : toutes les deux travaillent au pôle d'Enseignement Public du Végétal, du Paysage et de l'Environnement de la Drôme « Terre d'horizon » à Romans sur Isère.
- François Heyrard, ancien élu et technicien en charge des espaces verts sur la commune de Montélier.

Mairie de Saint Nazaire : 2 représentants : 1 élue, Karine et 1 technicien, Dominique.

Cette commission composée d'élus départementaux et de professionnels bénévoles a vocation à conseiller les communes en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il ne s'agit pas uniquement de fleurissement mais bien d'un ensemble d'éléments du cadre de vie avec des conseils au niveau paysager et aménagement d'espaces verts pour améliorer la qualité de vie des habitants dans la commune.

Après un temps de présentation de cette commission j'ai expliqué que nous souhaitons améliorer le cadre de vie de notre village en travaillant notamment sur 2 espaces particuliers : le parc du château et la plage. Il y aurait pu avoir bien d'autres points à développer comme la taille et l'entretien de nos arbres, l'aménagement autour ou sur le lavoir... mais avec seulement 1h15 pour leur montrer cela n'était pas réalisable.

Synthèse de leurs remarques :

### **1/ BACS DE FLEURS**

Ils ne voient pas l'intérêt de conserver les gros bacs de fleurs dispersés dans le village (devant la mairie, sur les trottoirs... ) : ils sont trop massifs et n'ont aucune qualité esthétique, les plants en pot souffrent davantage de la chaleur et cela complique la tâche de nos agents pour l'arrosage. Conclusion : les enlever et/ou les utiliser pour autre chose.

### **2/ HARMONIE DES PARTERRES FLEURIS**

Ils préconisent de privilégier la plantation des fleurs comme des arbustes en terre et d'essayer d'harmoniser nos espaces verts et fleuris en ayant une meilleure connaissance des plantes locales ( celles qu'on peut laisser pousser et celles qu'il vaut mieux enlever car envahissantes ou qui impactent trop les essences locales...)

### **3/ ELAGAGE**

Là dessus ils ont insisté sur le fait de faire appel à un élagueur professionnel car les arbres du village sont majoritairement en souffrance ( mal taillés, mal entretenus...). Ils ont quand même noté que les arbres du parc avaient été mieux taillés que ceux qui bordent la route de St jean, devant l'école...

### **4/ FORMATION**

Essayer de voir dans l'équipe des techniciens lequel serait intéressé pour une formation sur les espaces verts car dans les années à venir les espaces naturels et les arbres seront

de précieux alliés pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur et qu'il ne faut pas faire des économies là dessus maintenant car dans quelques années on regrettera nos choix ( Dominique semblait ouvert là dessus pour se former mais à revoir avec lui car il gère déjà tout ce qui touche à l'eau et si cela est compatible avec ce qu'on attend déjà de lui...)

## 5/ **PARC AU NATUREL ET COMMUNICATION**

Dans le parc mais aussi pour l'ensemble de nos espaces verts et fleuries la commission nous encourage à laisser le plus possible en espace naturel, à intervenir le moins possible ( ex : juste passage propre pour entrée du parc + cheminement dans le parc mais rien de + ...) et à beaucoup communiquer avec les habitants là dessus. Entrée du parc à mettre en valeur avec ajout de panneaux explicatifs de nos choix et de notre démarche + article dans notre bulletin municipal + site internet de la mairie...

## 6/ **LA PLAGES**

Espace très minéral qu'il serait précieux de végétaliser pour l'avenir. De nombreuses contraintes à prendre en compte : les cars qui tournent, la grue avec la dépose du bateau en hivernage et au niveau du sol il faudrait savoir de quel type de remblais il s'agit ( Dominique parlait de roche dessous ) car il faudrait décaisser et remettre de la terre. Il ne semble pas possible de planter de gros arbres mais dans un moyen terme possible d'aménager la partie du côté des tables de pique-nique avec des pergolas ( plante grimpante avec un système de goutte à goutte directement du lac )  
Il faudrait réfléchir à garder un espace de stationnement avec la possibilité d'avoir un parking sur gazon vers le fond ( vers l'espace « aviron » ) + réguler le stationnement ( zone avec temps limité par ex ).

## 7/ **FRONTAGE RUELLES**

Dans les rues du village peut-être essayer de développer la technique du frontage qui a eu beaucoup de succès par ex à Romans. Les habitants passent une convention avec la municipalité : ils font pousser des plantes sur leur mur à partir d'un espace sur la voirie ( ex rose tremière qui grimpe sur les murs..)

### **Proposition de fin de visite :**

Mireille Roquigny, l'enseignante au lycée horticole nous a proposé de la recontacter à partir de septembre si on était intéressé pour soumettre notre projet d'aménagement de la plage à un groupe d'étudiants du lycée horticole terre d'horizon. Ils pourraient venir travailler dessus courant 2024 et nous rendraient leurs propositions d'aménagement printemps 2025. En échange il faudrait soit les loger sur place soit prendre en charge les transports.

Email de Mireille Roquigny si intéressés : [mireille.roquigny@educagri.fr](mailto:mireille.roquigny@educagri.fr)

Des documents ont été remis par la commission : à voir en pièces jointes

- Livre « Du bon usage des arbres » Plaidoyer à l'attention des élus, François Hallé
- Fiche conseils sur l'arbre ( le document a été imprimé en 4 exemplaires et distribué aux employés du technique par Dominique )
- Fiche Mémento des différents services pour accompagner/aider les communes
- Invitation à la rencontre départementale « Embellissement et cadre de vie » le jeudi 12 octobre à Châteauneuf du Rhône de 13h30 à 16h30 avec une conférence sur le thème de « **la gestion de l'eau dans les espaces publics des villes et villages** »